

L'EXPÉRIMENTATION AU SLPJ CHATELLERAULT AUSSI

UN1TÉ s'est rendu sur le site expérimental de la #S4J du SLPJ Châtellerault pour faire le point sur ces six premiers mois d'expérimentation.

Quatorze enquêtrices et enquêteurs ont osé expérimenter un nouveau rythme de travail #S4J pour redonner du souffle à leur quotidien.

Le renfort prochain de quatre agents apportera immanquablement une plus-value au fonctionnement du service, en sous-effectifs depuis trop longtemps.

À Châtellerault, comme ailleurs, l'expérimentation #S4J doit perdurer afin d'en estimer les effets sur l'ensemble du personnel.

**Pour UN1TÉ, aucun doute,
la semaine de 4 Jours est un gage
de mieux-être au travail.**

châtelleraut

Pourquoi la police teste la semaine à quatre jours

Le service de police judiciaire du commissariat local est le seul dans la Vienne (et l'un des rares en France) à expérimenter un nouveau rythme de travail. Ça change quoi ?

C'est une tendance de fond. Dans tous les commissariats de France. On peine à recruter des enquêteurs.

Dans une vingtaine d'hôtels de police de l'Hexagone, on a peut-être trouvé une solution. Du moins, une expérimentation. On a adopté un nouveau rythme de travail chez les agents de service de police judiciaire (comprenez, les enquêteurs) : la semaine de quatre jours. Exit la semaine à cinq jours.

« La charge mentale est là mais on souffle »

Dans la Vienne, seul le commissariat de Châtelleraut teste cette nouvelle organisation, au sein du Service local de police judiciaire (SLPJ). Les quatorze enquêteurs (dix-huit avec le renfort annoncé de quatre policiers sortis d'école) expérimentent cette semaine de quatre jours depuis mai 2024.

Cette initiative, on la doit au syndicat de police, « Unlité », représenté localement par Sabrina Chapus (secrétaire départementale adjointe), Camille Rousseau (déléguée locale) et Pierre-Emmanuel Descamps (secrétaire dépar-



Au commissariat de Châtelleraut, on teste la semaine à quatre jours. (Photo NR-CP, Denys Frétier)

temental adjoint, à Poitiers), rejoints *in situ* pour un bilan mardi 19 novembre 2024 par des représentants nationaux du syndicat orné d'une griffe tricolore (1).

« Châtelleraut est pilote dans la Vienne. Nous effectuons le même volume horaire (1.607 heures par an, soit 35 heures par semaine) mais sur quatre jours (pause déjeuner plus courte). Deux équipes d'enquêteurs ont été créées, l'une travaille du lundi au jeudi, l'autre du mardi au vendredi. »

Après six mois d'essai, les premiers retours sont « dis-

parates » selon les sites en France, de l'aveu même des représentants de l'ancien syndicat Unité-SGP Police-FO.

« Mais les conditions de travail sont meilleures pour les enquêteurs. Les policiers enquêteurs sont majoritairement satisfaits de cette nouvelle organisation de travail. La charge mentale est toujours là mais les trois jours de coupure, ça fait du bien, pour soi, pour souffler, pour la vie de famille... »

Améliorer les conditions de travail des agents rend-il donc autant la fonction plus attractive ? Difficile à dire. Mais la

crise de vocation des OPJ est bien réelle. À Châtelleraut comme ailleurs. La filière investigation et le travail d'enquête n'ont plus la cote.

Le syndicat Unlité pointe « l'alourdissement de la procédure pénale », « un environnement numérique obsolète », « une hyper-judiciarisation de la société », « une surcharge des dossiers »...

Un audit de l'IGPN

Sur l'efficacité du service et du suivi des enquêtes, l'impact est difficile à apprécier. La semaine de quatre jours ne fera pas de miracle. « On ne traite pas plus de dossiers. Nous avons 6.000 procédures en stock à Châtelleraut. C'est en hausse chaque année. Dix-huit postes d'enquêteurs pour une ville de 32.000 habitants comme Châtelleraut, ce n'est pas assez. Il y a de la criminalité à Châtelleraut. »

L'expérimentation pilote à Châtelleraut doit se terminer en fin d'année. L'IGPN (la police des polices) est attendue prochainement dans les murs du commissariat local en vue d'un audit.

Denys Frétier

(1) Alain Pissard, délégué national, Cyril Jeannin (Paris), secrétaire national délégué zone sud-ouest et Yann Bastière, délégué national à l'investigation (Paris).